



GRET

Professionnels du
développement
solidaire

Méddea II

Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des zones rurales

Méddea II en quelques lignes

Selon le Joint Monitoring Programme (JMP), en 2008 41 % des malgaches avaient accès à l'eau potable et 11 % d'entre eux accès à un assainissement amélioré. Ces chiffres situent le pays parmi les pays africains les moins bien placés pour atteindre la cible 7.c des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD).

Entre 2008 et 2012 le programme Méddea financé par l'Union européenne sur le 9^e Fed dans le cadre de la Facilité eau a permis de mettre en place des mécanismes de développement durable d'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce programme a montré qu'il est possible d'appuyer les communes pour qu'elles prennent en charge la maîtrise d'ouvrage dans le secteur. Il a également démontré qu'il est possible de professionnaliser la gestion des services d'eau et d'assainissement en y intéressant des opérateurs privés.

Méddea II en est la continuation à une échelle plus importante de manière à contribuer à l'atteinte de l'OMD 7.c.

Un ensemble de partenaires pour un programme efficace

Le GRET, ONG française de développe-

ment, est en charge de mettre en œuvre le projet. Il sera épaulé par la **direction générale de l'Eau et de l'Assainissement** et ses **directions régionales** dans la définition de la stratégie d'intervention. L'**Autorité nationale de développement de l'Eau et l'Assainissement** veillera à la gestion intégrée des ressources en eau. Les **communes** seront au centre des activités en assurant le rôle de maître d'ouvrage. Enfin, les **opérateurs privés** qui assurent la production, la vente des toilettes, la gestion des réseaux d'eau, les services de vidange ou les blocs sanitaires, devront rendre pérennes les services en les garantissant de manière professionnelle.

Un branchement partagé pour plusieurs ménages - Ambohibary



L'objectif du projet

Améliorer de manière durable l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations rurales et périurbaines de cinq régions malgaches.

Le projet en chiffres

- 5 régions d'intervention sont Analanjirofo, Atsinanana, Vakinankaratra, Matsiatra Ambony et Vatovavy Fitovinany.
- 80 000 personnes, 21 communes, 30 professionnels sont touchés par le projet.
- 16 réseaux d'adduction d'eau, 6 000 toilettes hygiéniques et 32 blocs sanitaires à mettre en place.
- 300 000 personnes sont touchées par les messages d'hygiène.



De gauche à droite: une réunion communale, un atelier d'un Diotontolo, un réservoir sur tour, un réservoir au sol, un bloc sanitaire avec un message d'hygiène et un kiosque à eau.

Les principales étapes du projet

- > Réaliser des ateliers de formation régionale au bénéfice des équipes communales.
- > Améliorer la planification communale sur l'eau et l'assainissement.
- > Réaliser les études de faisabilité des sites prioritaires afin de démontrer la viabilité du service. La rentabilité de l'affaire est démontrée lors de ces études.
- > Construire les ouvrages d'adduction d'eau potable
- > Mettre en place la gestion en affermage
- > Communiquer sur les trois messages Wash pour faire évoluer les pratiques d'hygiène des gens
- > Mettre en place l'initiative Wash dans les EPP et CSB
- > Mettre en place des sanimarchés sous le nom de Diotontolo pour vendre des toilettes hygiéniques
- > Suivre et évaluer les impacts du projet



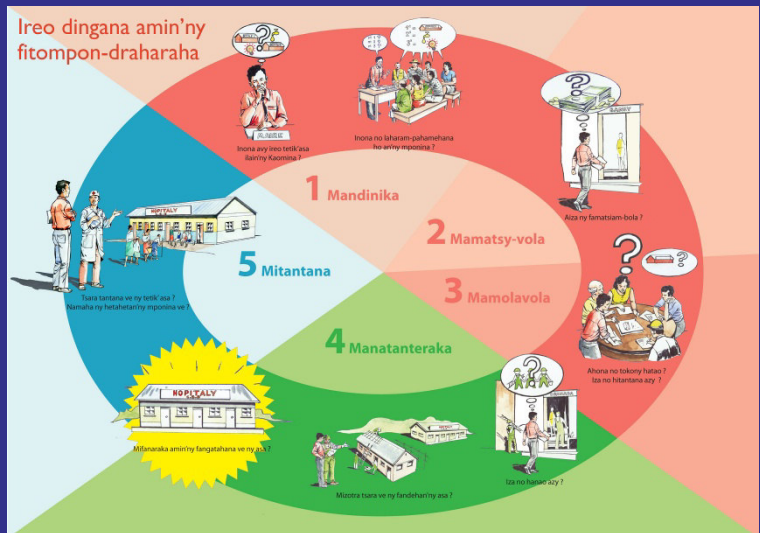
Le site de Mahambo

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Les communes d'intervention maîtrisent des outils de planification pour l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement
- Des nouveaux réseaux d'adduction d'eau potable avec des procédures de gestion et de renouvellement des infrastructures durables sont mis en place.
- Les connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène sont améliorées.
- Des infrastructures fonctionnelles d'assainissement sont mise en place
- Le secteur privé actif sur le secteur de l'eau et de l'assainissement est renforcé pour proposer des biens et des services de qualité répondant aux normes et à la politique publique

LE SCHÉMA DE LA MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

- > La commune dispose d'un outil de planification sectorielle
- > La commune se mobilise pour trouver des financements pour le projet
- > La commune est capable de piloter les activités de conception du projet, de sélection de l'investisseur - gestionnaire du réseau d'eau
- > La commune participe à la supervision de la construction des infrastructures
- > La commune supervise l'exploitation et la gestion du service par le gestionnaire



Photos : © Gret

PROJET FINANCÉ PAR :



CONTACT :

Mamisoa Andriamihaja, Chef de projet
 Lot II A 119 S Soavimbahoaka, 101 Antananarivo
 tel : 032 11 008 24
www.gret.org e-mail : mamisoa@iris.mg